

Objet : Affaire n°21S0002 - MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUES DANS LE CADRE DE PRESTATION DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, DE CLIMATISATION, DE TRAITEMENT DES EAUX DES BATIMENTS DE LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

N° : VA_DEC2024_784
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2194-1 du Code de la commande publique,
Vu la Commission d'Appel d'Offres du 9 décembre 2024,

décidons

De conclure l'avenant n°4 concernant le prix de l'électricité pour le Marché public global de performance énergétiques dans le cadre de prestation de maintenance et d'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation, de traitement des eaux des bâtiments de la ville de Villeneuve d'Ascq avec la société DALKIA domiciliée à Saint André lez Lille (59350) pour un prix de l'électron à 97,044 € HT/MWhe soit un montant annuel de 881 850, 85 € HT par an pour la redevance P1.

Montant initial du marché : 9 376 083, 78 € HT (sans électricité Année 4 et Année 5)

Montant total du marché : 12 333 929,25 € HT (avec électricité Année 4 et Année 5)

Imputation budgétaire : 615221 020 2000

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 26 décembre 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-207922-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 31 décembre 2024